

Le Conseil d'administration, la Direction générale,  
les Collaborateurs et les Retraités d'  
**INVESTISSEMENTS FONCIERS SA**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Albert MICHEL**

*Président du Conseil d'administration.*

Nous présentons, à sa famille et à ses proches, nos plus sincères  
condoléances.